

membres des sections et des conseils municipaux

Marat, qui cherchait un dictateur, voulut s'assurer si Robespierre pouvait l'être. La personne négligée et cynique de Marat contrastait avec celle de Robespierre, qui était plein de réserve et de soins pour lui-même. Retiré dans un cabinet élégant, où son image était reproduite de toutes les manières, en peinture, en gravure, en sculpture, il s'y livrait à un travail opiniâtre, et relisait sans cesse Rousseau, pour y composer ses discours. Marat le vit, ne trouva en lui que de petites haines personnelles, point de grand système, point de cette audace sanguinaire qu'il puisait dans sa monstrueuse conviction, point de génie enfin; il sortit plein de mépris pour ce *petit homme*, le déclara incapable de sauver l'état, et se persuada d'autant plus qu'il possédait seul le grand système social.

Les partisans de Robespierre entourèrent Barbaroux, et voulurent le conduire chez lui, disant qu'il fallait *un homme*, et que Robespierre seul pouvait l'être. Ce langage déplut à Barbaroux, dont la fierté se pliait peu à l'idée de la dictature, et dont l'imagination ardente était déjà séduite par la vertu de Roland et les talents de ses amis. Il alla cependant chez Robespierre. Il fut question, dans l'entretien,

de Pétion, dont la popularité offusquait Robespierre, et qui, disait-on, était incapable de servir la révolution. Barbaroux répondit avec humeur aux reproches qu'on adressait à Pétion, et défendit vivement un caractère qu'il admirait. Robespierre parla de la révolution, et répéta, suivant son usage, qu'il en avait accéléré la marche. Il finit, comme tout le monde, par dire qu'il fallait un homme. Barbaroux répondit qu'il ne voulait ni dictateur ni roi. Fréron répliqua que Brissot voulait l'être. On se rejeta ainsi le reproche, et on ne s'entendit pas. Quand on se quitta, Panis, voulant corriger le mauvais effet de cette entrevue, dit à Barbaroux qu'il avait mal saisi la chose, qu'il ne s'agissait que d'une autorité momentanée, et que Robespierre était le seul homme auquel on pût la donner. Ce sont ces propos vagues, ces petites rivalités, qui persuadèrent fausement aux girondins que Robespierre voulait usurper. Une ardente jalousie fut prise en lui pour de l'ambition; mais c'était une de ces erreurs que le regard troublé des partis commet toujours. Robespierre, capable tout au plus de haïr le mérite, n'avait ni la force ni le génie de l'ambition, et ses partisans avaient pour lui des prétentions qu'il n'aurait pas osé concevoir lui-même.

Danton était plus capable qu'aucun autre d'être ce chef que toutes les imaginations désiraient, pour mettre de l'ensemble dans les mouvements révolutionnaires. Il s'était jadis essayé au barreau, et n'y avait pas réussi. Pauvre et dévoré de passions, il s'était jeté dans les troubles politiques avec ardeur, et probablement avec des espérances. Il était ignorant, mais doué d'une intelligence supérieure et d'une imagination vaste. Ses formes athlétiques, ses traits écrasés et un peu africains, sa voix tonnante, ses images bizarres, mais grandes, captivaient l'auditoire des cordeliers et des sections. Son visage exprimait tour à tour les passions brutales, la jovialité, et même la bienveillance. Danton ne haïssait et n'enviait personne, mais son audace était extraordinaire; et dans certains moments d'entraînement, il était capable d'exécuter tout ce que l'atroce intelligence de Marat était capable de concevoir.

Une révolution dont l'effet imprévu, mais inévitable, avait été de soulever les basses classes de la société contre les classes élevées, devait réveiller l'envie, faire naître des systèmes, et déchaîner des passions brutales. Robespierre fut l'envieux; Marat, le systématique; et Danton fut l'homme passionné, vio-

lent, mobile, et tour à tour cruel ou généreux. Si les deux premiers, obsédés, l'un par une envie dévorante, l'autre par de sinistres systèmes, durent avoir peu de ces besoins qui rendent les hommes accessibles à la corruption, Danton, au contraire, plein de passions, avide de jouir, ne dut être rien moins qu'incorruptible. Sous prétexte de lui rembourser une ancienne charge d'avocat au conseil, la cour lui donna des sommes assez considérables; mais elle réussit à le payer et non à le gagner. Il n'en continua pas moins à haranguer et à exciter contre elle la multitude des clubs. Quand on lui reprochait de ne pas exécuter son marché, il répondait que pour se conserver le moyen de servir la cour, il devait en apparence la traiter en ennemie.

Danton était donc le plus redoutable chef de ces bandes qu'on gagnait et conduisait par la parole. Mais audacieux, entraînant au moment décisif, il n'était pas propre à ces soins assidus qu'exige l'envie de dominer; et quoique très-influent sur les conjurés, il ne les gouvernait pas encore. Il était capable seulement, dans un moment d'hésitation, de les ranimer et de les porter au but par une impulsion décisive.

Les divers membres du comité insurrec-

tionnel n'avaient pas encore pu s'entendre. La cour, instruite de leurs moindres mouvements, prenait de son côté quelques mesures pour se mettre à l'abri d'une attaque soudaine, et se donner le temps d'attendre en sûreté l'arrivée des puissances coalisées. Elle avait formé et établi près du château un club, appelé le club français, qui se composait d'ouvriers et de soldats de la garde nationale. Ils avaient tous leurs armes cachées dans le local même de leurs séances, et pouvaient, dans un cas pressant, courir au secours de la famille royale. Cette seule réunion coûtait à la liste civile 10,000 francs par jour. Un Marseillais, nommé Lieutaud, entretenait en outre une troupe qui occupait alternativement les tribunes, les places publiques, les cafés et les cabarets, pour y parler en faveur du roi, et pour résister aux continuelles émeutes des patriotes*. Partout en effet on se disputait, et presque toujours des paroles on en venait aux coups; mais malgré tous les efforts de la cour, ses partisans étaient clair-semés, et la partie de la garde nationale qui lui était dévouée, se trouvait réduite au plus grand découragement.

Un grand nombre de serviteurs fidèles, éloi-

* Voyez Bertrand de Molleville, tomes VIII et IX.

gnés jusque-là du trône, accouraient pour défendre le roi, et lui faire un rempart de leurs corps. Leurs réunions étaient fréquentes et nombreuses au château, et elles augmentaient la méfiance publique. On les appelait *chevaliers du poignard*, depuis la scène de février 1791. On avait donné des ordres pour réunir secrètement la garde constitutionnelle, qui, quoique licenciée, avait toujours reçu ses appointements. Pendant ce temps, les conseils se croisaient autour du roi, et produisaient dans son ame faible et naturellement incertaine, les perplexités les plus douloureuses. Des amis sages, et entre autres Malesherbes*, lui conseillaient d'abdiquer; d'autres, et c'était le plus grand nombre, voulaient qu'il prît la fuite; du reste, ils n'étaient d'accord ni sur les moyens, ni sur le lieu, ni sur le résultat de l'évasion. Pour mettre quelque ensemble dans ces divers plans, le roi voulut que Bertrand de Molleville s'entendît avec Duport le constituant. Le roi avait beaucoup de confiance en ce dernier, et il fut obligé de donner un ordre positif à Bertrand, qui prétendait ne vouloir entretenir aucune relation avec un constitutionnel tel que Duport. Dans ce co-

* Voyez Bertrand de Molleville.

mité se trouvaient encore Lally-Tolendal, Malouet, Clermont-Tonnerre, Gouvernet et autres, tous dévoués à Louis XVI, mais, hors ce point, différant assez d'opinion sur la part qu'il faudrait faire à la royauté, si on parvenait à la sauver. On y résolut la fuite du roi, et sa retraite au château de Gaillon, en Normandie. Le duc de Liancourt, ami de Louis XVI, et jouissant de toute sa confiance, commandait cette province; il répondait de ses troupes et des habitants de Rouen, qui s'étaient prononcés par une adresse énergique contre le 20 juin. Il offrait de recevoir la famille royale, et de la conduire à Gaillon, ou de la remettre à Lafayette, qui la transporterait au milieu de son armée. Il donnait en outre toute sa fortune pour seconder l'exécution de ce projet, et ne demandait à réserver à ses enfants que cent louis de rente. Ce plan convenait aux membres constitutionnels du comité, parce qu'au lieu de mettre le roi dans les mains de l'émigration, il le plaçait auprès du duc de Liancourt et de Lafayette. Par le même motif, il répugnait aux autres, et risquait de déplaire à la reine et au roi. Le château de Gaillon avait le grand avantage de n'être qu'à trente-six lieues de la mer, et d'offrir, par la Normandie, province bien disposée, une fuite facile en Angleterre. Il en

avait encore un autre, c'était de n'être qu'à vingt lieues de Paris. Le roi pouvait donc s'y rendre sans manquer à la loi constitutionnelle, et c'était beaucoup pour lui, car il tenait singulièrement à ne pas se mettre en état de contravention ouverte.

M. de Narbonne et la fille de Necker, madame Staël, imaginèrent aussi un projet de fuite. L'émigration, de son côté, proposa le sien : c'était de transporter le roi à Compiègne, et de là sur les bords du Rhin par la forêt des Ardennes. Chacun veut conseiller un roi faible, parce que chacun aspire à lui donner une volonté qu'il n'a pas. Tant d'inspirations contraires ajoutaient à l'indécision naturelle de Louis XVI; et ce prince malheureux, assiégé de conseils, frappé de la raison des uns, entraîné par la passion des autres, tourmenté de craintes sur le sort de sa famille, agité par les scrupules de sa conscience, hésitait entre mille projets, et voyait arriver le flot populaire sans oser ni le braver, ni le fuir.

Les députés girondins, qui avaient si hardiment abordé la question de la déchéance, demeuraient cependant incertains à la veille d'une insurrection; quoique la cour fût presque désarmée, et que la toute-puissance se trouvât du côté du peuple, néanmoins l'appro-

che des Prussiens, et la crainte qu'inspire toujours un ancien pouvoir, même après qu'il a été privé de ses forces, leur persuadèrent qu'il vaudrait encore mieux transiger avec la cour, que de s'exposer aux chances d'une attaque. Dans le cas même où cette attaque serait heureuse, ils craignaient que l'arrivée très-prochaine des étrangers ne détruisît tous les résultats d'une victoire sur le château, et ne fit succéder de terribles vengeances à un succès d'un moment. Cependant, malgré cette disposition à traiter, ils n'ouvrirent point de négociations à ce sujet, et n'osèrent pas prendre l'initiative; mais ils écoutèrent un nommé Boze, peintre du roi, et très-lié avec Thierry, valet de chambre de Louis XVI. Le peintre Boze, effrayé des dangers de la chose publique, les engagea à écrire ce qu'ils croiraient propre, dans cette extrémité, à sauver le roi et la liberté. Ils firent donc une lettre qui fut signée par Guadet, Gensonné, Vergniaud, et qui commençait par ces mots : *Vous nous demandez, monsieur, quelle est notre opinion sur la situation actuelle de la France...* Ce début prouve assez que l'explication avait été provoquée. Il n'était plus temps pour le roi, disaient à Boze les trois députés, de se rien dissimuler, et il s'abuserait étrangement s'il ne voyait pas que

sa conduite était la cause de l'agitation générale, et de cette violence des clubs dont il se plaignait sans cesse; de nouvelles protestations de sa part seraient inutiles et paraîtraient dérisoires; au point où se trouvaient les choses, il ne fallait pas moins que des démarches décisives pour rassurer le peuple : tout le monde, par exemple, croyait fermement qu'il était au pouvoir du roi d'écarter les armées étrangères; il fallait donc qu'il commençât par ordonner cet éloignement; il devait ensuite choisir un ministère patriote, congédier Lafayette qui, dans l'état des choses, ne pouvait plus servir utilement; rendre une loi pour l'éducation constitutionnelle du jeune dauphin, soumettre la liste civile à une comptabilité publique, et déclarer solennellement qu'il n'accepterait pour lui-même d'augmentation de pouvoir, que du consentement libre de la nation. A ces conditions, ajoutaient les Girondins, il était à espérer que l'irritation se calmerait, et qu'avec du temps et de la persévérance dans ce système, le roi recouvrerait la confiance qu'il avait aujourd'hui tout-à-fait perdue.

Certes, les Girondins se trouvaient alors bien près d'atteindre leur but, si véritablement ils avaient conspiré jusqu'à cet instant et depuis long-temps pour la réalisation d'une républi-

que; et l'on voudrait qu'ils se fussent arrêtés tout-à-coup au moment de réussir, pour faire donner le ministère à trois de leurs amis! Voilà ce qui ne peut être; et il devient évident que la république ne fut désirée qu'en désespoir de la monarchie, que jamais elle ne fut un véritable projet, et que même, à la veille de l'obtenir, ceux qu'on accuse de l'avoir longuement préparée, ne voulaient pas sacrifier la chose publique au triomphe de ce système, et consentaient à garder la monarchie constitutionnelle, pourvu qu'elle fût entourée d'assez de sécurité. Les Girondins, en demandant l'éloignement des troupes, prouvaient assez que le danger actuel seul les occupait; l'attention qu'ils donnaient à l'éducation du dauphin, prouve suffisamment encore, que la monarchie n'était pas pour eux un avenir insupportable.

On a prétendu que Brissot, de son côté, avait fait des propositions pour empêcher la déchéance, et qu'il y avait mis la condition d'une somme très-forte. Cette assertion est de Bertrand de Molleville, qui a toujours calomnié par deux raisons : méchanceté de cœur et fausseté d'esprit. Mais il n'en donne aucune preuve; et la pauvreté connue de Brissot, sa conviction exaltée, doivent répondre pour lui. Il ne serait pas impossible sans doute que la

cour eût donné de l'argent à l'adresse de Brissot, mais cela ne prouverait pas que l'argent eût été ou demandé ou reçu par lui. Le fait déjà rapporté plus haut sur la corruption de Pétion, promise à la cour par des escrocs, ce fait et beaucoup d'autres du même genre montrent assez quelle confiance il faut ajouter à ces accusations de vénalité, si souvent et si facilement hasardées. D'ailleurs, quoi qu'il en puisse être de Brissot, les trois députés Gensonné, Guadet, Vergniaud, n'ont pas même été accusés, et ils furent les seuls signataires de la lettre remise à Boze.

Le cœur ulcéré du roi était moins capable que jamais d'écouter leurs sages avis. Thierry lui présenta la lettre, mais il la repoussa durement, et fit ses deux réponses accoutumées, que ce n'était pas lui, mais le ministère patriote, qui avait provoqué la guerre; et que, quant à la constitution, il l'observait fidèlement, tandis que d'autres mettaient tous leurs soins à la détruire*. Ces raisons n'étaient pas très-justes; car, bien qu'il n'eût pas provoqué la guerre, ce n'en était pas moins un devoir pour lui de la bien soutenir; et, quant à sa fidélité scrupuleuse à la lettre de la loi, c'était

* Voyez la note 21 à la fin du volume.

peu que l'observation du texte, il fallait encore ne pas compromettre la chose même, en appelant l'étranger.

Il faut sans doute attribuer à l'espérance qu'avaient les Girondins de voir leurs avis écoutés, les ménagements qu'ils gardèrent, lorsqu'on voulut soulever dans l'assemblée la question de la déchéance tous les jours agitée dans les clubs, dans les groupes et les pétitions. Chaque fois qu'ils venaient, au nom de la commission des douze, parler du danger de la patrie et des moyens d'y remédier, remontez à *la cause* du danger, leur disait-on; à *la cause*, répétaient les tribunes. Vergniaud, Brissot et les Girondins répondaient que la commission avait les yeux *sur la cause*, et que lorsqu'il en serait temps on la dévoilerait; mais que pour le moment il fallait ne pas jeter encore un nouveau levain de discorde.

Mais il était décidé que tous les moyens et les projets de transaction échoueraient; et la catastrophe, prévue et redoutée, arriva bientôt, comme nous le verrons ci-après.

CHAPITRE V.

Arrivée des Marseillais à Paris; dîner et scènes sanglantes aux Champs-Élysées. — Manifeste du duc de Brunswick. — Les sections de Paris demandent la déchéance du roi. — Le roi refuse de fuir. — L'assemblée rejette la proposition d'accuser Lafayette. — Préparatifs de l'insurrection; moyens de défense du château. — Insurrection du 10 août; les faubourgs s'emparent des Tuileries après un combat sanglant; le roi se retire à l'assemblée; suspension du pouvoir royal; convocation d'une convention nationale.

A la suite d'une fête donnée aux fédérés, le comité insurrectionnel décida qu'on partirait le matin, 26 juillet, sur trois colonnes, pour se rendre au château, et qu'on marcherait avec le drapeau rouge, et avec cette inscription: *Ceux qui tireront sur les colonnes du peuple, seront mis à mort sur-le-champ*. Le résultat devait être de constituer le roi prisonnier; et de l'enfermer à Vincennes. On avait engagé la